

# RISQUE INONDATION

Les inondations expliquées aux enfants



## Les inondations

**ALÉA**

Débitement lié à la montée des eaux

**ENJEUX**

Nombreux et vulnérables

**RISQUE MAJEUR**

Si l'inondation affecte tout le village, les dégâts seront très importants. Les secours auront du mal à faire face.

**Un cours d'eau qui déborde en pleine campagne n'est pas une inondation majeure.**

**Un cours d'eau qui déborde en plein centre-ville est une inondation majeure.**

**Crues lentes :**  
Inondations de plaine ou par remontée de nappe.  
*précipitations importantes et de longue durée*

**Crues rapides :**  
Inondations torrentielles ou par ruissellement pluvial.  
*pluies enraucées, courtes et intenses*

## Au rythme des inondations ...

Le bassin versant d'une rivière est son aire géographique d'alimentation en eau. Il conditionne la vitesse des crues.

**Un bassin versant petit, encaissé et peu perméable**  
Les crues de la Rionne, dans la Drôme, ne durent que quelques heures.

**Un bassin versant vaste**  
Les inondations de la Somme, en 2001, ont duré plusieurs semaines.

Lorsque le débit d'un cours d'eau augmente, on dit qu'il est en crue.

## Les types d'inondations

Sous forme de pluie, neige ou grêle, les précipitations se mesurent en mm d'eau. A Anduze, dans le Gard, en 2002, il est tombé 670 mm d'eau soit 670 litres d'eau par m<sup>2</sup> en quelques heures.

**Crues lentes :**  
Inondations de plaine ou par remontée de nappe.  
*précipitations importantes et de longue durée*

**Crues rapides :**  
Inondations torrentielles ou par ruissellement pluvial.  
*pluies enraucées, courtes et intenses*

**Submersions littorales :**  
Inondations liées à la houle ou à l'engorgement des estuaires.  
*Tempêtes et cyclones*

## S'organiser ensemble

En cas d'inondation majeure, les secours sont très sollicités. Ils ne peuvent intervenir aussi vite que d'habitude. Il faut ainsi s'organiser ensemble pour faire face à l'événement.

### Au niveau départemental

Le plan ORSEC\* permet de déployer des mesures d'urgence pour protéger et secourir la population.

\* Organisation de la Réponse de Sécurité Civile

**Dans la commune**  
Le Plan Communal de Sauvergarde (PCS) recense les moyens de protection qui seront mis en œuvre, par le maire, en cas d'événement majeur.

**A l'école**  
Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS), adapté à chaque établissement, prévoit la mise à l'abri ou l'évacuation de toutes les personnes.

Les parents informés de cette organisation doivent se conformer aux directives des autorités.

## Moi face à la crue majeure

**Mon habitation est-elle en zone inondable ?**  
Consulte le DICRIM en mairie.

**Comment serais-je averti en cas de crue ?**  
Consulte la carte de vigilance « crues ».

**Pourrais-je rester chez moi ?**  
Le « plan familial de mise en sûreté » prévoit, par exemple, d'être hébergé par des proches.

**Pourrais-je aller à mon travail ou à l'école ?**  
Les plans de continuité des activités prévoient le travail à distance.

**Existe-t-il des indices des crues passées ?**  
Le Maire pose et entretient les repères de crue de sa commune.

## Qu'est-ce qu'un repère de crue ?

Les repères de crue sont les témoins des inondations passées. Ces marques indiquent le niveau d'eau atteint lors d'une inondation. Elles se présentent sous différentes formes : trait gravé, plaque métallique, macaron, etc. Les informations apportées doivent être conservées pour maintenir la mémoire collective et transmettre la connaissance du risque.

## Quiz inondation

**AVANT L'INONDATION**

- Les inondations peuvent-elles venir ?  
1. De la mer.  
2. Des cours d'eau.  
3. Des torrents dans les montagnes.
- Qu'est-ce qui peut causer une inondation ?  
1. Des pluies violentes.  
2. La fonte des neiges.  
3. La pleine lune.  
4. Un gros orage.  
5. des promeneurs malveillants.
- Où peut-on se renseigner pour connaître les zones inondables sur sa commune ?  
1. Sur le site Internet de la préfecture.  
2. Dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) disponible à la mairie.  
3. En lisant les informations mentionnées sur les actes de vente ou de location des biens immobiliers.
- Quels sont les objets nécessaires à la survie en cas d'inondation ?  
1. Des vêtements de rechange.  
2. Une ampoule électrique.  
3. Une radio à piles.
- Tu apprends qu'une grosse pluie arrive, que fais-tu ?  
1. Chouette ! je gonfle mon matelas pneumatique pour me préparer !  
2. Je prends la voiture pour aller prévenir mes amis et ma famille.  
3. Je me prépare un sac avec une radio à piles, une bouteille d'eau, mes papiers importants, mes médicaments, des vêtements chauds, un KWAY et une couverture.  
4. J'appelle tout de suite les pompiers pour les prévenir que je suis en danger !
- Tu es en camping et tu apprends qu'une grosse pluie arrive, que fais-tu ?  
1. Je vérifie que les piquets de ma tente sont bien plantés et j'en ajoute si nécessaire (il ne faudrait qu'elle se fasse emporter par l'eau).  
2. Je me réfugie sur le toit de ma caravane ou de mon mobil-home.  
3. Je me mets tout de suite en maillot de bain, ça m'évitera de mouiller mes vêtements.  
4. Je quitte mon emplacement (tente, caravane, mobil-home) et je vais me renseigner à l'accueil du camping.

**PENDANT L'INONDATION**

- Tu es tranquillement dans ton école ou collège, mais ta classe commence à être inondée, que peux-tu faire ?  
1. J'appelle mes parents pour qu'ils viennent me chercher.  
2. J'écoute les consignes de mon professeur car le Plan Particulier de Mise en Sécurité a été déclenché.  
3. J'ouvre en grand toutes les ouvertures pour que l'eau puisse sortir.  
4. J'utilise mes livres et cahiers pour éponger l'eau.
- Les secours te demandent d'évacuer la maison, fais-tu ?  
1. Je leur demande d'attendre un peu, je fais de jour au Monday.  
2. Kiki le poisson rouge est sorti de son bocal pour aller faire un tour, je dois absolument le retrouver !  
3. Je me résigne à les suivre, en abandonnant derrière moi toutes mes possessions terrestres (et Kiki).  
4. Je leur réponds que dans le manuel, il est écrit de ne surtout pas sortir de chez soi, donc je ne bougerai pas.
- En cas d'inondation, il peut être autorisé de circuler en voiture :  
1. De nuit.  
2. Lorsque vous ne connaissez pas la route.  
3. En aucun cas. Il est préférable de rester à l'abri et de ne pas sortir. Beaucoup de routes seront coupées.

**PENDANT L'INONDATION**

- Le directeur de l'école assure la sécurité des élèves. Pour cela, un Plan Particulier de Mise en Sécurité est réalisé dans chaque établissement scolaire.
- Le gendarme du camping est préparé à faire face à une inondation. Il est nécessaire de se rapprocher de l'accueil du camping en cas de fortes précipitations.
- Il est indispensable d'être bien préparé face à une inondation. Pour cela, vous pouvez déjà constituer un kit de sécurité.
- Il est nécessaire de disposer de vêtements de rechange et d'une radio à piles pour écouter les informations et connaître les consignes de sécurité.
- Il est indispensable d'être bien préparé face à une inondation. Pour cela, vous pouvez déjà constituer un kit de sécurité.
- Le gendarme du camping est préparé à faire face à une inondation. Il est nécessaire de se rapprocher de l'accueil du camping en cas de fortes précipitations.
- Le directeur de l'école assure la sécurité des élèves. Pour cela, un Plan Particulier de Mise en Sécurité est réalisé dans chaque établissement scolaire.
- Il est important de respecter les consignes données par les autorités.
- Il est important de respecter les consignes données par les autorités.
- Il est important de respecter les consignes données par les autorités.

